



Commune de Rochefort

Procès-verbal de la séance du Conseil général du vendredi 9 décembre 2022

Présidence : M. Francis Bottge (PLR)

Le président ouvre la séance à 19h01. Il salue le public et les nouveaux citoyens. Il rend hommage à Claude Gerster, ancien administrateur communal de 1972 à 2006, président et membre actif des sociétés locales, récemment décédé à l'âge de 76 ans. Une minute de silence est observée en sa mémoire.

20 membres sont présents :

PLR	Les Verts	GER
Aeberhard Cyril	Cheri Véronique	Fahrni Maxime
Bottge Francis (président)	Desaules Marc	Fahrni Nathalie
Burri Philippe	Gretillat Marc-Alexis (scrutateur)	Régis Nicolas (vice-président)
Di Giusto Gabriel	Loda Ferraro Jeanne	
Küffer Pascal	Naguel Jean-Luc (secrétaire)	
Loda Mary-Pierre	Rilliot Joël	
Nussbaum Jaques-Roland (scrutateur)		
Reber Christian		
Renaud Ludovic		

Sont excusés : Berton Cyril, Frasse Prisca (PLR), Jeannin François (GER), Lazeyras Christiane (Les Verts)

Est absent à l'appel: Renfer Raymond (Les Verts), excusé auprès du secrétaire en cours de séance pour raison de santé.

4 conseillers communaux sont présents : Bavaud Christine (Les Verts), Beutler François (GER), Gougler Thierry (PLR), Perrin Tony (PLR). Lazeyras Antoine (Les Verts/PS) est excusé.

L'ordre du jour proposé est adopté :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du Conseil général du 29 septembre 2022
3. Budget 2023 et plan financier et des tâches 2023 – 2026
4. Communications du Conseil communal
5. Questions et interpellations
6. Divers
7. Accueil des nouveaux citoyens

2. Procès-verbal de la séance du Conseil général du 29 septembre 2022

- N. Fahrni Constate deux irrégularités dans le PV:
- Comme 20 membres étaient présents, la majorité simple était à 11 voix (et non 10)
 - M. Lazeyras a intégré le groupe des Verts, or il est mentionné PS/Les Verts dans le PV.
- Sinon remercie l'auteur du PV.
- J.-L. Naguel La majorité est indiquée à 10 puisque le président ne vote pas.
- C. Aeberhard Remercie l'auteur du PV
- J. Loda Ferraro Les Verts acceptent le PV et remercient son auteur

Le procès-verbal est accepté tel quel à l'unanimité (17 voix pour, soit l'unanimité).

- Art. 3.33, al. 4 : « Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés ».
- Art. 3.34, al. 1 : « Dans les votations à main levée ou à l'appel nominal, le président ne vote pas, mais il départage les voix en cas d'égalité »
- Art. 3.34, al. 2 : « En revanche, il participe aux votes au scrutin secret »
- Art. 3.37, al. 1 : « La votation a lieu au bulletin secret si la demande en est faite par la majorité des membres présents »
- Art. 3.39, al. 4 : « Dans le dépouillement des scrutins, il n'est pas tenu compte des bulletins blancs ou nuls, ni des abstentions, qui ne comptent pas pour le calcul de la majorité ; »
- Art. 3.40, al. 2 : « L'urgence doit être prononcée à la majorité des deux tiers des membres qui prennent part à la votation »

Au vu de ce qui précède, il paraît dorénavant inutile de spécifier en introduction du procès-verbal le nombre de voix correspondant à la majorité simple ou à la majorité des deux tiers, puisque les abstentions seront déduites des suffrages exprimés. Dans le cas du PV du 29 septembre 2022, aucune demande de suffrage au bulletin secret n'a été formulée. A fortiori, tous les objets ont été acceptés à l'unanimité des votes exprimés. Au point 6, une abstention est observée ; si et seulement si les 18 votes exprimés (hors abstention) avaient comptabilisé 9 voix pour et 9 voix contre, alors la voix déterminante du Président aurait tranché. Même avec le vote du président, la majorité aurait à 10 voix. Dans le cas où les membres du Conseil général souhaitent décider d'un vote au bulletin secret, il aurait fallu 10 membres au moins souhaitant cette forme de vote, le Président ne pouvant encore pas voter. Ensuite seulement, la majorité aurait été de 11 voix. Il ne paraissait pas irrégulier au secrétaire de prétendre que la majorité était à 10 voix, tout au plus cette remarque était-elle inutile.

3. Budget 2023 et plan financier et des tâches 2023 – 2026

Président	Passé en revue le budget 2023 page par page et prie les conseillers généraux d'intervenir.
P. Burri	Concernant la planification des investissements, point 5 de la page 3, estime que le patrimoine communal doit être soit utile soit rentable. La mise en valeur de la chapelle de Brot-Dessous ne répond ni à l'un, ni à l'autre critère. La réfection de la toiture de la Cernia non plus (bien que l'intervenant ne puisse pas se déterminer sur la rentabilité). Suggère de ne pas créer de tabou sur le fait de posséder ces objets à tout jamais. D'autres acquisitions pourraient s'avérer plus intéressantes. Par exemple, des forêts qui sont actuellement propriété des communes de Milvignes, de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Avec une équipe forestière dynamique, estime plus judicieux de posséder des forêts que des salles en location.
P. Burri	Concernant la page 5 du compte des investissements (feuille violette), section aménagement du territoire, demande s'il sera possible de terminer entièrement le PAL avec ces 180'000 francs supplémentaires, ou s'il s'agit seulement d'une étape.
C. Bavaud (CC)	Indique que, par rapport aux études commandées, et si le canton ne revient pas avec nouvelles exigences, ce montant devrait suffire. Comme le rapport doit être livré en mai, il ne devrait pas y avoir des mauvaises surprises.
M.-A. Grettillat	En complément, signale que les documents ont été reçus et seront étudiés par la commission du PAL la semaine prochaine. Les documents semblent bien complets et le PAL avance dans le bon sens.
C. Reber	Concernant le chauffage à distance (CAD), demande quelle est la vision du CC par rapport à l'augmentation du prix de l'énergie. Quelque chose va-t-il changer ?
F. Beutler (CC)	En 2021, 2750 m ³ de plaquettes ont été brûlées. Pour 2021, cela correspond à 1400 stères de bois qui ont été achetés aux communes de Milvignes (60%) et de Rochefort (40%, soit 560 stères). Sur le plan financier, les achats de bois à la Commune de Rochefort se montent à 20 kCHF, à 35 CHF au stère. Il s'agit du prix du bois d'industrie (panneaux, papier) mis sur un wagon. Les milieux du bois conseillent un prix de 15 CHF de plus par stère. Pour les 40% de Rochefort, le prix serait alors de 28 kCHF par an. Cela aurait une incidence positive sur le compte forestier mais pas sur le compte auto-financé du chauffage à distance. Le CC ne souhaite cependant pas subventionner le CAD par l'impôt. Cela signifie que les clients doivent assumer tous les frais du CAD. Dans le contexte énergétique actuel, il est donc plus probable que le prix sera augmenté, mais pas en 2022, peut-être en 2023 et certainement en 2024. Une communication aux clients sera faite en début d'année. Le prix du kWh n'est pas encore connu puisqu'il dépendra du prix de l'énergie, mais aussi du rendement de la nouvelle chaudière. A ce sujet, la réflexion se poursuit. Le CC considère que le temps consacré à ce dossier sera payant puisque la meilleure option possible sera choisie.

P. Burri	Demande une précision quant au prix de la chaleur : connaît-on le prix dans les différentes communes neuchâteloises ?
F. Beutler (CC)	A Rochefort, le prix est de 12 cts/kWh, TVA incluse, alors qu'ailleurs le prix se situe entre 13 et 16 cts/kWh (spécialement dans les CAD exploités par des grands groupes).
M.-A. Gretillat	En complément du prix d'énergie, signale que la CFin a posé plusieurs questions quant au prix de l'électricité dans le budget. Le CC a estimé au mieux la répercussion des augmentations prévues. Les membres de la CFin considèrent ces estimations comme correctes.
P. Küffer	En tant que président de la CFin, remercie le CC pour son engagement et son travail quotidien. Rôle qui est soumis à une critique constante de ses concitoyens pas toujours satisfaits ou compréhensifs de ce labeur ou des décisions prises. N'oublie pas l'administrateur pour son soutien indéfectible et précieux, pour sa disponibilité et son professionnalisme. Depuis le début de la législature, la conjoncture, l'économie, l'approvisionnement et les prix des matières premières et de l'énergie passent par des montagnes russes (sans mauvais jeu de mots). Malgré cela, et contrairement à d'autres communes fusionnées du Canton, le budget reste équilibré et bénéficiaire. Constate qu'en comparaison des comptes précédents et du budget 2023, les chapitres 2 « Formation » et 5 « Sécurité sociale » augmentent fortement à raison de l'ordre de CHF 225'000.- depuis 2021. Par chance, les revenus augmentent de la même proportion, principalement grâce aux impôts des personnes physiques, mais aussi de la péréquation. Appelle à rester prudent au vu des prix volatiles. Relève que la réserve de politique conjoncturelle n'a pas été utilisée à ce jour, ce qui n'était pas gagné d'avance.
M.-A. Gretillat	Les Verts remercient le CC et l'administrateur. Le groupe des Verts approuvera le budget.
N. Régis	Le GER remercie le CC et l'administrateur. Le groupe acceptera le budget
C. Reber	Le PLR, avec satisfaction, va accepter le budget. Relève le côté professionnel et pragmatique et reste optimiste pour les 4 années à venir, même s'il est prudent de rester attentif, et de faire le lobbying nécessaire au château pour éviter le transfert de nouvelles charges ou une révision de la péréquation. Il serait regrettable que notre commune soit pénalisée en raison de sa bonne gestion.
Président	Passe à la lecture de l'arrêté et au vote.

Le rapport et les deux arrêtés sont acceptés à l'unanimité (17 voix pour).

4. Communications du Conseil communal

F. Beutler (CC)	Au vu de l'augmentation du prix de l'énergie, une décoration diurne plutôt que nocturne a été préférée pour le sapin de Noël communal. Le nouveau bureau de l'administrateur est opérationnel et l'ancien bureau est désormais utilisé par le garde forestier et le fontainier.
-----------------	--

5. Questions et interpellations

N. Régis	Revient sur l'annonce du décès de M. Gerster. Le BCP est doté d'un défibrillateur qui aurait pu être utilisé avant que l'ambulancier n'arrive sur place. Malheureusement le BCP était fermé et l'accès au défibrillateur n'était pas possible. Juge qu'il serait plus utile à l'extérieur. Note que des événements tragiques font ressortir certains problèmes, sans toutefois vouloir pointer une quelconque responsabilité et sans que cette remarque doive être prise de manière négative.
F. Beutler (CC)	Indique que le CC a appris ce qui s'est passé et le regrette. Dans sa séance de lundi, le CC a décidé de le déplacer sous le préau. Rappelle par ailleurs que les défibrillateurs sont indiqués sur certaines applications.
N. Régis	Signale au surplus que ces défibrillateurs peuvent être utilisés par des profanes.
J. Rilliot	Rappelle que le défibrillateur doit être proche et donc idéalement aussi disponible dans chaque hameau. Aux USA, on en trouve un tous les 300 m. Peut-être pas nécessaire à Rochefort, mais néanmoins dans chaque hameau.
F. Beutler (CC)	En prends note.

6. Divers

Président	Ne constate pas de divers.
-----------	----------------------------



7. Accueil des nouveaux citoyens

Les nouveaux citoyens sont accueillis par le discours de MM. F. Bottge, Président du Conseil général, et F. Beutler, Président du Conseil communal (copie des discours en annexe).

F. Beutler communique que tous les participants à cette séance sont cordialement invités à l'apéro dans le bâtiment adjacent. Le Président, M. Bottge, transmet ses vœux pour les fêtes à toutes les personnes présentes et souhaite que l'année 2023 soit différente de 2022 .

La séance est levée à 19h56.

Chambrelieu, le 10 décembre 2022

Le président :

Francis Bottge

Le secrétaire :

Jean-Luc Naguel



Chères nouvelles citoyennes, chers nouveaux citoyens.

Vous voilà maintenant au-devant de la scène après avoir atteint votre majorité civile ou obtenu la nationalité Suisse. (Et tous les documents y relatif).

Pour les plus jeunes d'entre vous, votre avenir est devant vous.

Vous le déterminerez et le construirez selon vos rêves, vos envies, vos capacités et vos nouveaux droits de citoyen. De nombreuses opportunités s'offriront à vous.

A vous soit de les créer, de les saisir et de les concrétiser.

Le soutien de vos aînés vous sera toujours assuré.

Pour les moins jeunes, vous poursuivrez, consoliderez ce que vous avez déjà entrepris à la seule différence c'est que maintenant vous êtes citoyens suisses à part entière.

Que signifie devenir citoyenne ou citoyen helvétique en 2022.

Tout d'abord, c'est acquérir de nouveaux droits dans divers domaines et cela dans une Suisse dont la diversité tant linguistique, culturelle et politique n'est plus à démontrer.

Ensuite, c'est assumer des devoirs multiples et variés qui je vous l'assure sont tout à fait supportables. Je ne vous en parlerai pas en détail, bien d'autres personnes plus qualifiées que moi s'en chargeront.

J'aimerais vous soumettre quelques réflexions personnelles concernant votre responsabilité morale en tant que citoyenne ou citoyens dans un monde en pleine mutation et dans lequel les valeurs fondamentales telle que liberté, justice, vérité, respect et altruisme sont plus que jamais menacées.

J'ai confiance, vous allez vous engager avec force et discernement en utilisant tous vos droits nouvellement acquis qui sont entre autres le droit de vote, d'élire et de se faire élire. Vous ne sous-estimerez pas l'impact de votre vote sur des décisions politiques, même si aujourd'hui le monde politique s'est fortement décrédibilisé. Vous saisissez cette chance que beaucoup nous envie dans un monde malheureusement secoué par de multiples crises.

Vous combattrez avec tous les outils démocratiques à votre disposition tous les tentatives liberticides et les injustices que ce soit en Suisse ou de manière plus étendue dans le monde. Il y a malheureusement de trop nombreux schémas ou d'exemples où l'ego démesuré de certains dirigeants élus démocratiquement à vie, soutenus par des médias, des réseaux soi-disant sociaux et des lobbys bienfaiteurs, ont anéanti presque définitivement toutes libertés, vérités et démocraties. Pas mal de pays que nous considérons comme évolués ont sombrés dans l'obscurantisme suite à des dénis de vérité et les dérives qui s'en sont suivies. Vous êtes le rempart contre toute ses dérives et je compte sur vous et sur votre discernement pour prendre les bonnes décisions.

Je vous accorde toute ma confiance.

Vous saurez aussi faire preuve de discernement, de lucidité et vous vous forgerez votre propre opinion par rapport à toute les informations émises par ces influenceurs à la solde de lobbys consuméristes ou comploteurs, par ces pseudos experts autoproclamés, par ces coachs ou consultants en tout genre qui vont vous expliquer ce que vous devriez être, penser et ce qu'est la vérité vraie, le tout propagé par des réseaux et des médias en tous genre à la solde d'individus qui ne soucient guère des vérités établies.

Je compte sur vous pour prendre les bonnes décisions après vous être posé ces questions qui me semble essentielles : L'information c'est savoir ou comprendre ? A qui profite le crime ? Je vous fais confiance.

Être citoyenne ou citoyen ce n'est pas vivre seul, c'est être intégré dans une société. Le respect d'autrui et l'altruisme ont une importance capitale pour que cette société puisse prospérer et évoluer harmonieusement. Tous les membre de cette société contribuent à son équilibre en apportant leur propre pierre à l'édifice tout en modérant leur ego.

Vous saurez préserver cet équilibre subtil et vous éviterez d'exclure ou de marginaliser des personnes de cette société en leur imposant des changements trop drastiques. En leur imposant par exemple un mode de vie exclusivement numérique, mode de vie qu'elles ne sont pas ou plus forcément à même d'assimiler. Je sais que vous en tiendrez compte et je vous fais confiance.

Toutes et tous unis, nous nous devons de relever les importants défis qui nous font face. Que les enjeux soient sociétaux, climatiques, économiques, politiques ou autre, ce n'est qu'ensemble et démocratiquement, toutes générations confondues, que nous pourrons y parvenir.

Merci à vous de nous rejoindre, nous avons confiance en vous.

Comme mon prédécesseur l'avait déjà si bien dit, les vieux comptent sur vous.

Bonsoir à vous et bienvenue, chères nouvelles citoyennes, chers nouveaux citoyens,

Voilà la seconde fois que j'ai l'honneur d'adresser les quelques mots du Conseil communal aux jeunes ayant atteint leur majorité et aux personnes ayant acquis la nationalité suisse.

Voici quelques jours, j'ai repris mon discours d'il y a quatre ans en me disant que personne n'y verrait rien. Puis, je me suis souvenu que les discours étaient annexés au procès-verbal de la séance du Conseil général.

Donc j'ai bien compris que je n'allais pas y échapper.

Je commencerai tout d'abord par m'adresser aux jeunes devenus majeurs en cette année 2022.

Vous êtes né-e-s en 2004. Une année dont je me rappelle comme hier ... après avoir tapé « Evénements année 2004 » sur un célèbre moteur de recherches.

Ce qui m'a surpris, c'est le nombre d'événements négatifs et tristes qui sont apparus. Je ne vais quand même pas vous parler de la prison d'Abou Ghraib, de l'élection de Bush ou encore du tsunami dévastateur s'étant produit dans l'Océan indien au lendemain de Noël.

Je n'ai pas envie que vous rentriez à la maison en disant à vos parents « le gars de la Commune, c'est un ambianceur de première, il m'a pourri la soirée avec son discours périmé ». J'ai donc bouclé mon ordinateur préférant me souvenir que 2004 est juste l'année de votre naissance.

Je me suis demandé ce que la majorité représentait pour moi à l'époque. Je retiens deux choses: la liberté et, ma foi moins sympa, la responsabilité. Vous verrez tout au long de votre vie que ces deux notions sont souvent liées.

La majorité est une nouvelle étape dans la construction de votre personne et de vos convictions.

Se forger ses propres convictions, c'est se former, savoir s'informer, tester par soi-même, réussir parfois, se planter souvent, s'écouter, avoir confiance en soi, débattre, argumenter, écouter, s'intéresser et comprendre l'autre.

Et dans tout ça, le plus important, n'oubliez pas d'être tout simplement heureux, soyez sérieux mais profitez aussi de votre jeunesse. Prenez garde, ça passe vite...

Bienvenue à vous dans le monde des adultes !

Pour les personnes nouvellement naturalisées, je n'ai pas la prétention entre guillemets « de vous faire la leçon ». Aussi, je me limiterai à vous féliciter pour votre naturalisation et vous encourage à user de vos droits civiques. Outre le fait de voter, vous avez également la possibilité de prendre part à la vie politique. Ces dernières recommandations s'adressent d'ailleurs aussi aux jeunes ayant atteint leur majorité.

A vous toutes et tous, il faut se rappeler de la chance que nous avons dans notre pays démocratique. Un adjectif qui prend tout son sens au vu de l'actualité. Après avoir regardé l'élection des 2 conseillers fédéraux il y a 2 jours, on remarque que la démocratie est vivante, mais qu'il faut en prendre soin.

La Suisse est certes un petit pays mais je crois qu'elle est aussi un modèle. L'écrivain argentin José Luis Borges, née 1899 en Argentine et mort en 1985 à Genève, a su si bien résumer dans son texte intitulé « Los Conjurados », en français, les conspirateurs. Pour le coup, j'ai rallumé mon ordinateur pour traduire le texte initial. Je n'allais pas vous le faire en espagnol. Merci à qui vous savez pour la traduction.

Au centre de l'Europe, ils conspirent.

Le fait date de 1291.

Ce sont des hommes de races différentes, qui professent des religions différentes et qui parlent des langues différentes.

Ils ont pris l'étrange résolution d'être raisonnables.

Ils ont décidé d'oublier leurs différences et d'accentuer leurs affinités.

Ils étaient des soldats de la Confédération et plus tard des mercenaires, parce qu'ils étaient pauvres et avaient l'habitude de la guerre et savaient que toutes les entreprises humaines sont vaines.

Ils étaient Winkelried, qui enfonçait des lances ennemies dans sa poitrine pour faire avancer ses camarades.

Ils sont chirurgien, pasteur ou notaire, mais ils sont aussi Paracelse, Amiel, Jung et Paul Klee.

Au centre de l'Europe, dans les hauts plateaux de l'Europe, est érigée une tour de raison et de foi ferme.

Les cantons sont désormais au nombre de vingt-deux. Celui de Genève, le dernier, est une de mes patries.

Demain, ils seront la planète entière.

Si mes paroles ne sont pas la vérité, puissent-elles être prophétiques.

Il me reste à vous souhaiter une excellente soirée et j'en profite également pour souhaiter à toutes les personnes ici présentes un joyeux Noël et une année 2023 remplie de santé et de joies.

